

[Conseil de recherches en sciences humaines](#)

[Accueil](#) → [Au sujet du CRSH](#) → [Rapports et publications](#) → [Rapports organisationnels](#)

→ [Plan ministériel du Conseil de recherches en sciences humaines pour 2024-2025](#)

→ Plan ministériel du Conseil de recherches en sciences humaines pour 2024-2025 en un coup d'œil

Plan ministériel du Conseil de recherches en sciences humaines pour 2024-2025 en un coup d'œil

Un plan ministériel décrit les priorités, les plans et les coûts associés d'un ministère pour les trois prochains exercices.

- [Vision, mission, raison d'être et contexte opérationnel](#)
- [Lettre de mandat du ministre](#)

Lisez le plan ministériel complet

Imprimez cette page (PDF, 131 Ko)

Principales priorités

- Bâtir des ponts et accroître les retombées
- Donner aux chercheuses et chercheurs et aux étudiantes et étudiants les moyens de s'épanouir dans un environnement de recherche en constante évolution
- Veiller à ce que le CRSH dispose d'un effectif diversifié, inclusif, novateur et épanoui

Recentrer les dépenses gouvernementales

Dans le budget de 2023, le gouvernement s'est engagé à réduire ses dépenses de 14,1 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, à compter de 2023-2024, et de 4,1 milliards de dollars par an par la suite.

Dans le cadre du respect de cet engagement, le CRSH prévoit les réductions de dépenses suivantes :

- **2024-2025** : 1 355 000 \$

- **2025-2026** : 1 355 000 \$
- **2026-2027 et par la suite** : 1 355 000 \$

Le CRSH a à cœur de minimiser les perturbations pour ses activités et de poursuivre ses efforts afin de réduire les dépenses liées aux déplacements et aux services professionnels de manière adéquate. Il continuera de travailler avec les autres organismes fédéraux de financement de la recherche – le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) – à l’harmonisation des approches pour la mise en œuvre des mesures de réduction établies.

Le CRSH atteindra ces réductions en procédant comme suit :

- À compter de 2024-2025, réduction continue des dépenses de fonctionnement par rapport au budget de 2023, à hauteur de 1 016 000 \$ pour les services professionnels et de 339 000 \$ pour les déplacements, en appui aux efforts pour recentrer les dépenses publiques.

Les chiffres de ce plan ministériel tiennent compte de ces réductions.

Faits saillants

Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d’une organisation, les résultats qu’elle prévoit atteindre et les indicateurs de rendement qui mesurent les progrès vers ces résultats.

Responsabilité essentielle 1 : Financement de la recherche et de la formation en sciences humaines

Résultats ministériels

- Résultat ministériel 1 : la recherche en sciences humaines canadienne est concurrentielle à l’échelle internationale
- Résultat ministériel 2 : le Canada a un bassin diversifié de personnes hautement qualifiées en sciences humaines
- Résultat ministériel 3 : les connaissances canadiennes en sciences humaines sont utilisées

Dépenses prévues : 726 456 649 \$

Ressources humaines prévues : 249

Le CRSH aide le Canada à maintenir et à asseoir sa position concurrentielle à l’échelle mondiale en tant que producteur de recherches de haut calibre, notamment en appuyant des collaborations internationales au sein de ses programmes, en travaillant avec des partenaires de financement de l’étranger et en offrant des programmes uniques qui renforcent la compétitivité du Canada dans les domaines de recherche prioritaires.

- Le CRSH continuera d’accroître la présence et la visibilité du Canada au sein de la communauté mondiale de la recherche en mettant en œuvre son cadre de référence et plan d’action pour les

activités internationales et en s'appuyant sur les collaborations déjà en place, notamment avec la National Science Foundation des États-Unis (initiative Global Centers), sur les thèmes du climat et de la bioéconomie; avec d'autres bailleurs de fonds du domaine des sciences humaines dans le cadre de la Plateforme transatlantique, sur le thème de la gouvernance; et avec Horizon Europe, sur divers sujets. Le CRSH mettra aussi sur pied, avec des partenaires de partout dans le monde, de nouvelles initiatives s'inscrivant dans les priorités gouvernementales. Il poursuivra sa collaboration avec le Research on Research Institute dans le but de libérer le potentiel des investissements en recherche et, de concert avec les IRSC, inaugurer une nouvelle occasion de financement destinée aux projets qui étudient les modalités de pratique et de soutien de la recherche, l'objectif étant d'améliorer les pratiques de recherche.

- Le CRSH administre plusieurs programmes interorganismes conçus pour renforcer la compétitivité du Canada à l'échelle internationale et créer des retombées positives à long terme sur les plans social et économique. Parmi les initiatives en cours en 2024-2025, mentionnons le Fonds de recherche biomédicale du Canada ainsi que le fonds Nouvelles frontières en recherche, ce dernier chapeautant l'Initiative internationale conjointe de recherche sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, de même que le nouveau programme de recherche internationale sur le développement durable dans l'Arctique (en anglais).

Afin d'accroître le bassin de personnes hautement qualifiées travaillant en sciences humaines, le CRSH soutient la formation en recherche et les initiatives qui favorisent l'équité, la diversité et l'inclusion dans tout le milieu de la recherche.

- Le CRSH, le CRSNG et les IRSC poursuivront la mise en œuvre de la stratégie des trois organismes en matière de formation afin d'aider les universitaires et de les préparer à une carrière en recherche dans divers domaines. En outre, le CRSH continuera de bâtir son plan d'action de lutte contre le racisme à l'endroit des personnes noires dans le milieu de la recherche en sciences humaines au Canada, et aussi d'exécuter l'initiative destinée aux universitaires noirs.
- Sous les conseils du Cercle de leadership autochtone en recherche, mis en place par les trois organismes, le CRSH continuera de gérer l'exécution de leur plan stratégique commun, intitulé *Établir de nouvelles orientations à l'appui de la recherche et de la formation en recherche autochtone au Canada*, afin de soutenir la recherche et la formation en recherche autochtones. Il s'affaira entre autres à diriger l'élaboration et l'application, dans des programmes importants, de la Politique interorganismes sur l'affirmation de la citoyenneté et de l'appartenance autochtones, ainsi qu'à offrir aux étudiantes et étudiants autochtones un soutien continu grâce à l'Initiative pilote de bourses et suppléments pour universitaires autochtones. De plus, afin de mieux tenir compte des recherches menées par et avec les communautés autochtones, le CRSH révisera l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains, de même que le cadre d'éthique de la recherche.

Le CRSH continue de chercher des moyens de rendre les résultats des recherches qu'il finance accessibles à la population canadienne et aux organisations de tous les secteurs, pour ainsi contribuer aux prises de décisions, à l'élaboration des politiques et à l'innovation, et aider à définir et à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

- Dans le cadre de son initiative *Imaginer l'avenir du Canada*, le CRSH continuera de mobiliser la recherche et le talent en sciences humaines pour s'attaquer à des défis sociétaux émergents

auxquels le Canada fait face, en lançant un concours de subventions de synthèse des connaissances sur le thème *Des systèmes de gouvernance qui fonctionnent* et en organisant des activités de mobilisation des connaissances ayant pour but de présenter les conclusions aux décideurs et parties prenantes.

- Le CRSH poursuivra aussi ses efforts pour diriger et appuyer des initiatives concernant la gestion des données de recherche, le libre accès et la sécurité de la recherche, en appliquant et en révisant les politiques interorganismes et en menant diverses activités.

De plus amples renseignements sur le financement de la recherche et de la formation en sciences humaines peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Responsabilité essentielle 2 : Soutien offert aux établissements pour couvrir les coûts indirects de la recherche

Résultats ministériels

- Résultat ministériel : les environnements de recherche universitaires et collégiaux du Canada sont solides

Dépenses prévues : 453 127 095 \$

Ressources humaines prévues : 6

Le Fonds de soutien à la recherche consolide les investissements du gouvernement fédéral en recherche en aidant les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens ainsi que les hôpitaux et instituts de recherche qui leur sont affiliés à couvrir les coûts indirects associés à la gestion des travaux de recherche appuyés par les trois organismes fédéraux de financement de la recherche. Il fournit à ces établissements une subvention annuelle qui permet de compenser en partie les coûts d'entretien d'un milieu de recherche de calibre mondial doté d'installations et d'équipement modernes et de ressources essentielles. De plus, par l'entremise des subventions de projet supplémentaires, le Fonds fournit un soutien additionnel pour des projets consacrés à ses domaines prioritaires.

La prochaine évaluation du Fonds de soutien à la recherche commencera en 2024-2025. La formule et l'approche d'évaluation, y compris les questions pertinentes à étudier, seront établies au cours de la première phase de l'exercice.

De plus amples renseignements sur le soutien offert aux établissements pour couvrir les coûts indirects de la recherche peuvent être trouvés dans le plan ministériel complet.

Date de modification :

2024-03-28